

# DE LA FORCE DE LA COOPÉRATION EN TEMPS DE CORONAVIRUS



En cette période d'incertitude et d'inquiétude, j'aimerais partager avec vous un constat positif que je fais sur la force du collectif et les avantages de la solidarité parfaitement incarnés par notre mouvement face à cette crise.

Certes, la brutalité des circonstances qui se sont imposées à nous comme à l'ensemble de la population ne doit pas être prise à la légère. Qui aurait pu imaginer il y a quelques semaines que nous nous retrouverions aujourd'hui avec un milliard de personnes en réclusion et des dizaines de milliers de personnes en traitement ?

Cependant, au risque de me faire taxer d'un optimisme exagéré, voire d'aveuglement volontaire, je choisis aujourd'hui de retenir volontairement des exemples du meilleur dont nous sommes capables collectivement. Notre mouvement m'offre différents exemples de cette force collective, lorsque nous choisissons d'agir ensemble pour le bien commun.

Je pense à cette coopérative dont les membres se sont mobilisés pour entreprendre une grande corvée préventive de nettoyage et de désinfection des espaces communs pour protéger les plus vulnérables, le tout en respectant les règles de distanciation. J'ai également en tête cette autre coopérative qui choisit de soutenir ses membres les plus exposés économiquement en proposant une aide financière pour réduire le loyer.

Sur une note plus personnelle, je salue le souci démontré par les membres de ma coopérative qui nous ont offert leur aide dès qu'ils ont appris que nous nous trouvions en isolement volontaire, ma compagne et moi, ainsi que les messages d'entraide que nous nous adressons régulièrement les uns aux autres dans la coopérative.

La nature même de ce qu'est une coopérative d'habitation produit la solidarité. Les relations qui s'y construisent, les valeurs collectives et l'obligation de gérer en commun, tous ces facteurs favorisent le voisinage et le souci de l'autre.

Dans une coopérative, vous n'êtes pas un inconnu, mais d'emblée vous appartenez à une communauté. Il s'agit d'un avantage considérable en ces temps d'isolement et

de réclusion pour tant de nos concitoyen(ne)s. Il faut construire là-dessus, prendre soin les uns des autres, prendre des nouvelles régulièrement, s'assurer que tout le monde va bien, poser des gestes qui facilitent la vie des membres de la coopérative, de vos voisins et voisines.

Je tiens à souligner la satisfaction que j'éprouve devant la manière dont, à la FECHIMM, les salarié(e)s, le directeur général, Gilles Nadon, et mes camarades du conseil d'administration se sont acquittés de leurs responsabilités dans un contexte très difficile.

Rapidement, le sérieux de la situation a été pris en compte par le CA et par la direction. À la mi-mars, l'accès aux locaux de la Fédération était sévèrement contrôlé, et une partie importante des tâches était dévolue en télétravail. Depuis le 23 mars, l'ensemble des salarié(e)s sont en télétravail, et un important effort de communication avec les membres est en cours grâce aux différents moyens à la disposition de la Fédération.

Le CA s'est réuni par visioconférence le 21 mars pour traiter de toutes les questions urgentes, en premier lieu desquelles, comme vous le savez sans doute déjà, du report de l'assemblée générale annuelle qui était prévue pour la fin avril. Dès que les conditions le permettront, dans les meilleurs délais espérons-nous, elle sera convoquée à une nouvelle date.

En terminant, j'en appelle à l'ensemble des membres. D'abord et avant tout, veillez à votre santé et à votre sécurité. Soyez aussi solidaires, faites tout ce que vous pouvez faire pour vos proches et pour l'ensemble de la collectivité. Chaque geste d'entraide, de soutien et de solidarité compte. Notre mouvement représente le meilleur, soyons-en fiers !

À bientôt,

LUC BRISEBOIS  
Président de la FECHIMM